

ou par le feu , et , pour ainsi dire , sans façon . Mais aussi les regrets , les pleurs et les remords surviennent ; d'ennemis qu'on a souvent épargnés , on s'en fait d'excellents serviteurs , des amis dévoués . Pour peu qu'un bras serve , en le conservant dénudé même de ses chairs et dans un triste état , mieux vaut l'avoir encore que d'en être à tout jamais séparé ; seulement , à cette conservation , il en coûte plus de peines , de soins et de précautions ; mais on établit une noble lutte entre le génie du mal et celui du bien , et puis on gagne toujours à ne pas rompre avec l'espérance .

L'espoir abandonne rarement le médecin digne de ce nom . Quand vous le voyez patient , persévérant auprès du lit du malade le plus en danger , jamais découragé , ne pas dire : « Ce malade est perdu , donnez ce qu'il demandera , cessez le régime , peine perdue ... » Que ce médecin-là soit le vôtre , ou des vôtres , il a foi en son art ; il se sent des ressources que bien d'autres n'ont pas , et il ne préjuge rien sur les infinis secrets de la vie , encore moins sur les décrets du céleste Maitre . Lisfranc était de cette trempe : foi en lui , foi en Dieu .

Le lecteur , à cet égard , nous pardonnera une remarque à raison de laquelle toutes les occasions d'insistance sont opportunes . Le médecin ou l'infirmier , qui , cédant à ce qu'il appellera la fatalité ou l'infexibilité d'une loi qu'il ne peut conjurer , et cela bien avant l'heure définitivement sonnée , satisfait aux goûts désordonnés d'un malade abandonné , et qui ne fait rien , ne fût-ce que pour cinq minutes de prolongation d'existence , méconnait ses premiers devoirs . La durée ou l'abréviation de la vie , placées dans ses mains , et dont il dispose , ne fût-ce que pour un imperceptible appréciation , n'est pas sans conséquences . Abandonner un malade , d'abord , comme je l'ai déjà dit , mais en d'autres termes , c'est préjuger sur l'insolubilité du problème ; en hâtant la mort , ne jette-t-on pas ensuite le désordre dans le régime des successions ? elles se règlent , comme on sait , par les survies , ou présomption de survies . Une minute de plus ou de moins sous ce rapport a de terribles inconvénients , grandes conséquences surtout au point de vue du repentir , des révéla-